

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

279/SG

AVIS

adopté par le Conseil économique et social

au cours de sa séance du 25 avril 1990

sur

**L'EPIDEMIOLOGIE DES MALADIES DES ANIMAUX D'ELEVAGE
ET LA VALORISATION DE LA PRODUCTION**

(Question dont le Conseil économique et social s'est saisi
par décision de son bureau en date du 24 octobre 1989
en application de l'article 3 de l'ordonnance N° 58-1360
du 29 décembre 1958 portant loi organique
du Conseil économique et social)

Par décision du 24 octobre 1989, le Bureau du Conseil économique et social a confié à la section de l'agriculture et de l'alimentation la préparation d'un rapport et d'un avis sur l'épidémiologie des maladies des animaux d'élevage et la valorisation de la production.

La section a désigné M. Roger BUARD en qualité de rapporteur (1).

*
* *

L'épidémiologie permet notamment de connaître la cinétique d'une maladie ou d'un état de santé, c'est-à-dire son origine et son évolution dans le temps et dans l'espace.

Cette connaissance est indispensable pour découvrir et adapter à chaque circonstance et en tous lieux les moyens les mieux appropriés de la lutte contre les maladies. C'est également la seule façon de contrôler, juger et renforcer l'efficacité d'une prophylaxie et d'une méthode d'éradication.

C'est donc un moyen supplémentaire d'accroître qualitativement nos productions animales et d'apporter en même temps des garanties sanitaires aux consommateurs.

C'est enfin en raison de cet intérêt économique capital que les pouvoirs publics et les organisations professionnelles sont sensibilisés à l'intérêt de l'épidémiologie.

Actuellement, plusieurs organismes d'Etat isolés récoltent des informations épidémiologiques relevant de leur spécialité.

Le Conseil économique et social a souhaité étudier les moyens de collecter, réunir, stocker et utiliser tous les renseignements susceptibles de servir l'épidémiologie et la santé de tous les animaux d'élevage.

Des exemples récents montrant que le protectionnisme peut parfois se cacher derrière la santé animale et dans la perspective du Marché unique de 1993, il a semblé utile de faire le point sur les différentes situations épidémiologiques des états de la Communauté économique européenne et des autres pays dont les flux commerciaux de productions animales constituent un enjeu économique significatif.

On mesure déjà l'importance de cette science qu'est l'épidémiologie aux difficultés rencontrées par la communauté scientifique pour lui donner la meilleure définition possible ; près de vingt-cinq ont été relevées dans de nombreuses publications internationales entre les années 1960 et 1980.

(1) - L'ensemble du projet d'avis a été adopté par un vote au scrutin public par 163 voix contre 11 et 1 abstention (voir le résultat de ce scrutin en annexe - scrutin sur l'ensemble).

Pour ces raisons, et quand on connaît le rôle déterminant d'une définition dans le langage scientifique, l'honnêteté commande de se référer aux spécialistes qui font autorité en la matière ; le Professeur Bernard TOMA, chargé des maladies contagieuses à l'École nationale vétérinaire d'Alfort est l'un de ceux-là, citons-le.

«Si l'on se borne à l'essentiel, deux concepts sont ... très largement admis et doivent apparaître dans la définition : celui de maladie et celui de population.

L'épidémiologie est alors «la science qui étudie les maladies ou les facteurs de santé dans une population».

«Cette définition met l'accent sur l'originalité de l'épidémiologie qui est de s'adresser non pas à un individu mais, systématiquement, à des populations. Elle englobe tout ce qui peut être malade, c'est-à-dire tout ce qui vit, sans distinction, et s'adresse donc aussi bien à l'homme, qu'aux animaux et aux plantes, voire aux microbes.

Enfin, elle n'établit aucune exclusive à l'égard de la nature de la cause pathogène (transmissible ou non)...

...«L'épidémiologie est UNE. Les principes de l'étude d'une maladie dans une population humaine, animale ou végétale sont les mêmes. C'est la **méthode de raisonnement** sur une maladie dans une population qui est l'essentiel, quelle que soit la maladie et quelle que soit la population.

Dans cette optique, on est conduit à déconseiller formellement l'emploi du terme «épizootologie» ou celui «d'épizootologie» ; ces termes ont le défaut de risquer d'enfermer ceux qui étudient la pathologie animale dans un ghetto, de les couper des autres scientifiques (de formation très variée) s'occupant de pathologie humaine et de laisser croire qu'il s'agit d'une discipline à part, différente de l'épidémiologie».

I- LE CONSTAT : LA SITUATION ACTUELLE DE L'EPIDEMIOLOGIE ANIMALE EN FRANCE

A - LES ACTIONS ENTREPRISES

1°/- A l'initiative de l'Etat

a)- Le Gouvernement - La loi n° 89-412 du 22 juin 1989 (Articles 4, 5 et 6)

Le Parlement a adopté, à l'initiative du Gouvernement, la loi n° 89-412 du 22 juin 1989 modifiant et complétant certaines dispositions du livre deuxième du code rural ainsi que certains articles du code de la santé publique.

Ce texte très important prévoit notamment la modification de l'article 214 du code rural, qui conforte le rôle consultatif de la Commission nationale vétérinaire dans le choix des maladies faisant l'objet de mesures réglementaires, et sur les modalités de lutte contre celles-ci.

La loi insère dans le code rural un article 214-1-A qui permet au ministre chargé de l'agriculture de prendre toutes mesures destinées à collecter les données et informations d'ordre épidémiologique et à en assurer le traitement et la diffusion, associant le monde vétérinaire et les organisations professionnelles agricoles à ces opérations s'ils le souhaitent. Des subventions peuvent être accordées pour toutes ces opérations épidémiologiques.

Les modalités d'application de ces dispositions seront définies par décret en Conseil d'Etat. L'article 6 de la loi complète le dispositif en permettant d'accorder un soutien financier aux opérations de lutte collective contre les maladies engagées par des maîtres d'ouvrage autres que l'Etat si les programmes sont économiquement et techniquement justifiés.

La loi permet donc de disposer de mesures en faveur d'une épidémiologie renforcée, utile et efficace.

b)- La Direction générale de l'alimentation (DGAL)

Le Bulletin sanitaire vétérinaire français, mensuel, rassemble par département le nombre de foyers connus des maladies à déclaration obligatoire. Il permet de suivre leur évolution sur le terrain. En cas de situation trop mal perçue, des enquêtes spécifiques peuvent être organisées comme pour la leucose bovine enzootique en 1980-1981 à l'initiative de la Direction de la qualité de l'époque. Tout récemment notre pays s'est débarrassé de la peste porcine classique grâce à l'action conjointe de la DGAL et de tous les acteurs intéressés. Enfin la fièvre aphteuse n'est pas réapparue depuis 1981 en France. Un livret proposant une démarche cohérente et complète a été envoyé à chaque direction des services vétérinaires par la DGAL.

c)- Le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA)

Etablissement public administratif, sous tutelle du ministère de l'agriculture, le CNEVA regroupe des laboratoires vétérinaires dont les compétences recouvrent l'essentiel des préoccupations majeures de l'Etat. Un schéma général de réseaux d'épidémiologie-surveillance a pu se mettre en place. Les applications concrètes concernent aujourd'hui le suivi de la rage (Laboratoire d'études sur la rage et la pathologie des animaux sauvages de Malzéville), la nécrose hématopoïétique de la truite, la métrite contagieuse équine et les systèmes d'aide à la décision (Laboratoire central de recherches vétérinaires de Maisons-Alfort), l'écopathologie porcine (Station de pathologie porcine de Ploufragan).

d)- L'Institut national de la recherche agronomique (INRA)

L'enquête écopathologie bovine a marqué le début des années 1980. Malheureusement, les orientations actuelles de l'Institut ne se dirigent plus vers l'épidémiologie des maladies des animaux mais regardent plutôt vers la biologie moléculaire. Il serait cependant souhaitable que les potentiels existants soient pleinement utilisés.

e)- Les autres

Les écoles nationales vétérinaires jouent un rôle important au niveau de la formation, soit lors du cursus normal des étudiants vétérinaires, soit lors d'enseignements optionnels, également ouverts aux praticiens.

2°/- A l'initiative des organisations professionnelles

a)- La Fédération nationale des groupements de défense sanitaire du bétail (FNGDSB) et les groupements de défense sanitaire (GDS)

La structure et le mode de fonctionnement des GDS sont tournés vers l'application des actions épidémiologiques sur le terrain, quels que soient les initiateurs de ces actions.

b)- Les groupements techniques vétérinaires (GTV)

Partenaires privilégiés des GDS, ils peuvent proposer leur appui technique à toutes actions épidémiologiques entreprises, et être à l'initiative de certaines d'entre elles.

c)- Les instituts techniques

Les instituts techniques de l'élevage (ITAVI, ITEB, ITOVIC et ITP) fournissent des éléments d'épidémiologie descriptive, analytique et opérationnelle dans le cadre de leurs actions concernant des maladies non réglementées et économiquement importantes.

d)- Le groupement d'intérêt économique d'écopathologie multi-espèces Rhône-Alpes

Ouvert sur les systèmes de production d'une région, il a choisi de s'intéresser aux facteurs de risque en élevage.

3°/- A l'initiative de la vie associative

- L'Association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales (AEEMA)

Fondée en 1981, l'association rassemble les énergies en dehors de toute chapelle et tente de créer son école grâce au diplôme d'épidémiologie animale élémentaire (DEAE), aux journées scientifiques et aux voyages d'études. Le bulletin de l'association reflète ses travaux. Le DEAE est organisé conjointement avec l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort et a déjà formé plus d'une centaine de personnes d'horizons variés.

B - LES FAIBLESSES DE L'EPIDEMIOLOGIE ANIMALE ET SES POINTS CRITIQUES

1°/- La place trop restreinte de l'épidémiologie en santé animale et le manque de sensibilisation des acteurs

Malgré les efforts louables des décideurs en santé animale, il semble que le rôle et la valeur stratégique de l'épidémiologie soient encore insuffisamment perçus alors que la complexité des situations dans lesquelles vont intervenir les décisions implique la mise en oeuvre de méthodes et d'informations pertinentes.

Dans l'action sanitaire de tous les jours, il apparaît ainsi que les acteurs de la santé animale ne mobilisent pas toutes les ressources méthodologiques et technologiques issues de l'épidémiologie performante de notre temps. Enfin, l'épidémiologie souffre d'une conception encore trop limitée de son rôle voué à la maladie et non pas à la santé, à la qualité et à la vie animales. Aussi l'intérêt, notamment économique, d'études, d'enquêtes et de recherches épidémiologiques n'est pas toujours évident et la question de la rentabilité de ces investigations se pose encore en termes plus passionnés qu'objectifs et raisonnés.

La confusion persistante entre l'épidémiologie, science de la vie et de la santé, ses applications dans des études préliminaires à des décisions sanitaires et l'action de prophylaxie ajoute encore au manque de sensibilisation des acteurs et des utilisateurs potentiels de cette discipline.

2°/- L'insuffisance de la recherche en épidémiologie

L'épidémiologie fondamentale et même théorique existe. Elle a pour objectif la connaissance des lois biologiques et des facteurs qui conduisent à la modification des états de santé des populations animales ; elle met en oeuvre la modélisation des situations sanitaires et l'approche de leur complexité. Cependant cette forme d'épidémiologie est presque totalement absente de notre pays alors qu'elle est indispensable au développement d'une épidémiologie appliquée de qualité et adaptée aux besoins.

A l'exception peut-être des recherches menées en écopathologie, l'essentiel des travaux théoriques d'épidémiologie animale se poursuivent à l'étranger.

La situation est moins préoccupante en épidémiologie humaine bien qu'il reste malgré tout difficile d'être épidémiologiste dans notre pays !

De ce fait, les équipes de recherche oeuvrant dans cette discipline connaissent actuellement de grandes difficultés, sont largement mises en cause et s'interrogent sur l'avenir de l'épidémiologie scientifique. Cela conduit nos spécialistes à envisager pour certains des orientations très différentes de leur activité vers une carrière plus « porteuse » notamment en biologie moléculaire.

Cette situation inquiétante risque simplement de renforcer la pression déjà grandissante de l'épidémiologie anglophone et nordique qui se lance actuellement à la conquête de l'Europe. Rappelons que l'école vétérinaire d'Utrecht est la seule dont le diplôme soit reconnu par les Etats-Unis ; cela risque de constituer la base d'une stratégie néerlandaise vers un seul diplôme international d'épidémiologie.

Les propositions de stratégies européennes pour l'éradication de la peste porcine classique et l'évolution de la prophylaxie antiaphteuse ne sont pas venues de chez nous mais de nos voisins du Nord, pourtant plus loin de l'expérience de la prophylaxie médicale que nous pouvons l'être. Pourquoi ?

Les conséquences possibles d'une domination de l'épidémiologie animale de cette nature méritent une profonde analyse.

3°/- La dispersion des actions et les difficultés de coordination de l'effort épidémiologique

a)- La multiplicité et le foisonnement des initiatives épidémiologiques

Alors que tous ne sont pas certains de connaître les mêmes outils ni le même langage, nombreux sont ceux qui initient des projets, quels qu'en soient le niveau et l'ambition.

b)- L'insuffisance d'évaluations, de connaissances sur la qualité et la pertinence des actions épidémiologiques

L'utilisation de moyens existant au niveau local risque parfois de faire oublier la nécessité d'analyser la pertinence des actions et les moyens de leur évaluation.

c)- Un manque de cohérence et de synergie dans les actions qui coûte à la collectivité et qui nuit à l'image de l'épidémiologie

Il résulte de ce foisonnement beaucoup de bonnes idées, peu de bons résultats et un certain malaise chez ceux qui défendent une démarche mal utilisée.

4°/- Des difficultés dans la conception et l'utilisation des systèmes d'information épidémiologique ressenties par les utilisateurs

a)- Les besoins des utilisateurs ne constituent pas toujours la raison majeure des projets de systèmes d'information sanitaire

L'identification des vrais besoins est fondamentale. Il faut s'en accorder avec les utilisateurs finaux, à ne jamais oublier.

b)- L'illusion persiste chez les utilisateurs sur l'intérêt « magique » des grandes masses d'informations

Les calculateurs d'aujourd'hui donnent une fausse impression de sécurité. L'important reste le bon choix des données sélectionnées.

c)- Les utilisateurs se plaignent souvent des contraintes et des modalités d'accès aux systèmes d'information

Comme le but final reste d'aider et d'informer les utilisateurs, les systèmes doivent être conçus en pensant à eux.

5°/- L'insuffisance encore actuelle de la formation en épidémiologie animale

Une information et une formation mieux diffusées garantiront le meilleur usage possible de la démarche.

II - LES PROPOSITIONS

A - DONNER SA VRAIE PLACE A L'EPIDEMIOLOGIE, INSTRUMENT PRIVILEGIE D'UNE CULTURE COMMUNE DE LA SANTE

Redonner l'intérêt pour l'approche globale de la complexité des structures bioéconomiques.

1°- Donner sa pleine dimension au dispositif épidémiologique prévu par la loi du 22 juin 1989

a)- *Une épidémiologie géopolitique et stratégique au service de la politique de l'élevage*

L'Etat doit assurer à l'élevage français la sécurité à l'égard des risques sanitaires majeurs. Aussi une première catégorie de besoins d'informations et d'actions apparaît relever d'une épidémiologie stratégique capable d'intégrer la connaissance des maladies animales à l'échelon mondial et notamment en Europe, les flux potentiels d'animaux entre pays au travers des marchés nouveaux en particulier, les risques à prévoir, les actions préventives et les anticipations indispensables à leur égard. Le Conseil économique et social recommande que soient mis en place par l'Etat les moyens nécessaires à une véritable épidémiologie géopolitique et stratégique au service de la sécurité de l'élevage et de sa protection à l'encontre des risques sanitaires majeurs.

b)- *Une épidémiologie opérationnelle au service des réseaux de production animale et de la région*

Les réseaux ou systèmes de production animale possèdent une dimension géographique variable selon la nature même de l'élevage, l'histoire et la vocation de chaque région et aussi les réalités du marché des animaux et de leur économie. Ces réseaux, qui constituent de véritables « bassins de production » comme le porc et l'aviculture en Bretagne, sont certes sous l'influence sanitaire de l'ensemble du pays et des autres nations par le jeu des échanges, mais bénéficient de l'appui et des moyens de la région.

La loi du 22 juin 1989 prévoit l'aide de l'Etat par la participation au financement d'études épidémiologiques nécessaires à l'action sanitaire (études de situations sanitaires, conception de l'ensemble des dispositions à prendre, suivi des mesures et évaluation finale de l'efficacité - rapport coût/bénéfice).

Le Conseil économique et social propose que l'appui des régions à la politique sanitaire se manifeste aussi par un accompagnement financier des études épidémiologiques.

c)- Une épidémiologie locale et une éco-pathologie au service de l'éleveur et du consommateur

Les besoins d'information sanitaire de l'éleveur, l'épidémiologie locale et l'éco-pathologie constituent le troisième niveau pour lequel un effort doit être envisagé.

Dans l'application de ses dispositions la loi du 22 juin 1989 encourage notamment la participation des groupements professionnels agricoles et vétérinaires à des initiatives épidémiologiques.

Le Conseil économique et social recommande que les intérêts de ces groupements passent par la prise en compte des besoins individuels et des objectifs personnels des éleveurs, ainsi que des consommateurs.

2°/- Etendre le champ d'investigation de l'épidémiologie : de la maladie à la santé, de la santé à la qualité animale, de la qualité animale à la qualité alimentaire

a)- Renforcer l'association santé animale - qualité animale - qualité alimentaire

La qualité animale peut être définie comme l'aptitude d'un animal à satisfaire les besoins des utilisateurs, ces besoins pouvant aller de la récréation à la consommation. La qualité d'un aliment est donc sa capacité à satisfaire le besoin attendu du consommateur. En toute logique, cette qualité est dépendante de l'ensemble des processus reliant l'animal à l'aliment. Exiger une certaine qualité alimentaire revient à exiger une certaine qualité animale et donc un certain seuil de santé animale. Comme il s'agit du vivant, cette qualité initiale prend en compte tout autant l'environnement microbien que les méthodes d'élevage.

b)- Associer l'épidémiologie à une future certification des systèmes d'assurance qualité des élevages et de leurs produits en vue de leur circulation dans la Communauté

La construction de l'Europe a conduit des états et la CEE à innover dans la construction de la confiance collective nécessaire aux échanges de produits. Aux concepts de contrôle aux frontières et de contrôle des productions est désormais substitué celui d'assurance qualité.

L'assurance qualité, c'est l'ensemble des dispositions prises par un fournisseur pour donner confiance à l'utilisateur dans la qualité de son produit.

Désormais la tendance sera à faire certifier par des organismes reconnus et agréés les systèmes d'assurance qualité des entreprises. En France, ces travaux sont conduits, à la demande de l'Etat, par l'Association française pour l'assurance qualité.

Ce même dispositif garantissant finalement les produits circulant dans la Communauté a été préconisé dans deux rapports élaborés à la demande du Gouvernement, l'un par M. CREYSSEI, Conseiller d'Etat, en septembre 1989, sur «La certification des systèmes d'assurance qualité dans le secteur agro-alimentaire», l'autre par le Professeur JOLIVET, Président du CNEVA, en octobre 1989, sur «Les appellations d'origine autres que viticoles».

Mais il semble difficile d'envisager l'assurance de la qualité des productions agro-alimentaires sans prendre en compte la qualité des approvisionnements, notamment en denrées d'origine animale. Aussi, il est fortement envisagé «d'auditer» l'organisation mise en place par les élevages pour assurer la qualité de leurs produits.

Une méthodologie d'évaluation des dispositions d'assurance qualité prises par les élevages artisanaux et traditionnels est parfaitement envisageable et nécessaire pour rendre compte des réalités de ces élevages très éloignés du contexte industriel et qui sont cependant tout à fait capables de satisfaire aux exigences européennes.

Le Conseil économique et social recommande d'associer l'épidémiologie, source irremplaçable de données sur la qualité sanitaire et la manière de produire, dans tous les travaux concernant la mise au point des méthodes de certification des systèmes d'assurance qualité des élevages et de leurs produits (1).

3°/- Sensibiliser les acteurs de la santé animale à l'intérêt d'une épidémiologie de qualité

Promouvoir une épidémiologie de qualité apte à satisfaire les besoins des utilisateurs, seule démarche rentable.

(1) - Un amendement déposé par le groupe de la CGT a été rejeté par un vote au scrutin public par 140 voix contre 13 et 13 abstentions (voir le résultat de ce scrutin en annexe - scrutin n° 2). Il tendait à ajouter le texte suivant : «Il estime nécessaire que dans un domaine aussi sensible pour la santé humaine que l'alimentation, le contrôle aux frontières doit être maintenu et renforcé et que le contrôle des services vétérinaires dans les abattoirs, source irremplaçable d'informations épidémiologiques, doit être renforcé».

B - REVITALISER LA RECHERCHE EN EPIDEMIOLOGIE

1°- Développer la recherche épidémiologique

a)- Investir dans l'épidémiologie fondamentale voire théorique, seule base solide d'une épidémiologie appliquée performante

L'épidémiologie animale fondamentale, source de données et de méthodes pour une épidémiologie appliquée et une action sanitaire de qualité, souffre d'une insuffisance de développement dans notre pays.

Même s'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, les épidémiologistes oeuvrant en santé humaine bénéficient des progrès et des résultats des sciences fondamentales telles les biomathématiques. Les recherches de ce niveau sont presque inexistantes dans le domaine animal.

Le Conseil économique et social recommande que l'Etat apporte les moyens nécessaires, humains et financiers, pour faire accéder la recherche en épidémiologie animale fondamentale au niveau que mérite un grand pays d'élevage et de tradition médicale éminente comme la France.

b)- Investir dans l'approche systémique des organisations de production et de santé animales, au service de l'épidémiologie stratégique et opérationnelle

L'exemple de l'écologie théorique, de ses outils et de ses concepts a montré l'importance des retombées pratiques dans les domaines appliqués de l'agronomie (écologie des prairies et des forêts, cycles des éléments au sein des écosystèmes, prévision des désordres dus aux polluants etc.). L'approfondissement de l'étude des systèmes et des modèles fonctionnels et prévisionnels en épidémiologie doit nous rendre mieux à même de faire face aux nouvelles questions soulevées par l'évolution du contexte sanitaire, économique et social.

c)- Investir dans les sciences sociales et humaines au service d'une épidémiologie proche de l'homme pour le management des structures vivantes

Les méthodes de production en élevage seront toujours marquées par le caractère très particulier propre au vivant. Il est fondamental de bien maîtriser une approche scientifique et humaine en relation avec cet aspect. Il est aussi très important de connaître les représentations, l'idée que chacun se fait dans sa culture de la santé animale, ce qui doit permettre un consensus et un discours commun sur les actions à conduire.

d)- Investir dans les sciences économiques, au service d'une épidémiologie réaliste

A côté des maladies sanitaires, il y a les maladies économiques de l'élevage. L'épidémiologie ne s'occupe pas que de microbes !

2°)- Conforter les équipes de recherche en épidémiologie

a)- Rassurer les chercheurs et les ingénieurs épidémiologistes sur la légitimité, l'intérêt et l'avenir de leur science

Cela passe notamment par l'évaluation préalable et la création éventuelle de postes en nombre suffisant, et la reconnaissance des qualifications.

b)- Conforter le centre national d'études vétérinaires et alimentaires dans son rôle d'animateur principal de la recherche épidémiologique

c)- La recherche en épidémiologie animale doit exister dans les préoccupations du Ministre de la recherche et de la technologie et du Ministre de l'agriculture et de la forêt

Les orientations actuelles de la recherche en biologie se tournent de plus en plus vers l'échelon moléculaire, grâce en particulier aux développements technologiques récemment acquis. Un excès dans cette voie serait pourtant mutilant par rapport à l'ensemble des questions que nous pose la simple observation du vivant. Les systèmes de production face auxquels nous nous trouvons sont d'un grand niveau de complexité, en particulier quand le facteur humain y est pris en compte. La seule démarche de la biologie moléculaire ne suffirait pas à nous aider à en résoudre les problèmes.

Le Conseil économique et social recommande donc la prise en compte de l'épidémiologie animale par les ministères de la recherche et de la technologie, de l'agriculture et de la forêt et par les instituts de recherche fondamentale (INRA par exemple).

d)- Encourager les rapprochements au sein de projets communs entre les équipes préoccupées par des problèmes d'épidémiologie animale et d'épidémiologie humaine.

3°/- Affirmer l'existence d'une épidémiologie de culture française et la fortifier

Sur ce sujet il sera utile de se référer à l'excellent rapport de M. Bertrand RENOUVIN sur «L'utilité économique et commerciale de la langue française» (avis adopté par le Conseil économique et social le 30 mars 1989).

a)- Le besoin d'une école française d'épidémiologie animale s'impose

Les différents courants identifiés en France peuvent s'organiser en une école allant au-delà de l'Association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales (AEEMA) ou de nos frontières.

b)- Les initiatives actuelles de défense de l'épidémiologie francophone, notamment prises par l'AEEMA, doivent être soutenues

Avec nos partenaires de langue française nous devons organiser l'épidémiologie francophone dont les prolongements sont aussi méthodologiques.

C- ORGANISER LES COMPETENCES POUR UNE EPIDEMIOLOGIE APPLIQUEE DE QUALITE

1°/- Mieux connaître les initiatives épidémiologiques

a)- Utiliser les dispositions de la loi du 22 juin 1989 pour mieux connaître les initiatives épidémiologiques

b)- Créer une banque nationale de données sur les projets et les réalisations épidémiologiques

Le Conseil économique et social souhaite que le ministère de l'agriculture et de la forêt prenne l'initiative de mettre sur pied une banque de données qui permette de mieux utiliser les moyens et les compétences, tout en renforçant déjà grandement la cohérence.

2°/- Améliorer l'évaluation, la qualité et la pertinence des actions épidémiologiques

a)- Assurer la qualité des informations et des systèmes d'épidémiologie-surveillance pour éviter les « cimetières de données »

On relève des exemples récents d'enquêtes lourdes et coûteuses mais dans lesquelles la qualité de l'information était mal définie et qui se sont terminées par des fichiers de données inexploitablement et un certain gaspillage des moyens utilisés.

b)- Garantir la qualité des enquêtes épidémiologiques et développer l'appui technique

La mise sur pied d'une enquête doit répondre à des normes de qualité strictes afin d'en garantir l'intérêt, tant au point de vue du temps passé que de l'importance des conséquences.

c)- Encourager financièrement une épidémiologie appliquée performante

La démarche vers une santé animale de qualité constituant un investissement d'intérêt général, les incitations financières peuvent prendre des formes plus en relation avec l'aspect positif de l'initiative. Au dispositif de subventions prévu par la loi du 22 juin 1989, le Conseil économique et social propose que soit étudiée la possibilité d'une aide pour couvrir en particulier les frais engagés par les éleveurs participant volontairement à ces actions d'intérêt général.

3°/- Rechercher la cohérence et la synergie dans l'effort épidémiologique national

a)- Encourager la normalisation des concepts, du langage et des données épidémiologiques

L'AEEMA termine un glossaire d'épidémiologie animale. La normalisation des concepts, du langage et des données est fondamentale.

b)- Prolonger la cohérence entre l'épidémiologie animale et l'épidémiologie humaine

En se rappelant l'importance médicale, sociale et économique de certaines zoonoses, il faut insister sur le rôle de la cohérence entre les épidémiologies ; les facteurs de santé procèdent des mêmes règles écologiques chez les animaux ou chez l'homme.

En ce sens, les professionnels concernés par le contact et la manipulation d'animaux (éleveurs, salariés, vétérinaires, acheteurs, etc.) devraient faire l'objet d'un suivi médical particulier et être destinataires d'une information spécifique adaptée.

4°/- Donner au CNEVA, aux services et aux organismes publics les moyens nécessaires pour tenir leur rôle dans la conduite de l'épidémiologie appliquée à l'échelon national

Pour tenir ce rôle les organismes cités doivent disposer des moyens de fonctionnement, d'équipement et de postes budgétaires attribués à des spécialistes de l'épidémiologie.

D- PERMETTRE AUX UTILISATEURS L'ACCES A DES SYSTEMES PERFORMANTS D'INFORMATION ET D'AIDE A LA DECISION SANITAIRE

- a)- Mettre en place un dispositif garant de la confidentialité et de la sécurité des informations épidémiologiques, conforter le rôle de la Commission nationale vétérinaire. Les systèmes performants sont précisément ceux qui sont sûrs au niveau de la confidentialité*
- b)- Associer les utilisateurs très tôt dans les projets épidémiologiques et prévoir immédiatement les conditions d'accès aux données*
- c)- Concevoir des outils d'information épidémiologique adaptés aux réalités sanitaires des DOM-TOM*

Les situations géographique, sanitaire, économique et sociale des DOM TOM doivent entraîner un intérêt particulier de la part des responsables des systèmes de santé. Les méthodes et les outils « universels » doivent y être installés mais sans ignorer l'environnement local. L'épidémiologie y trouvera alors les moyens de s'y rendre utile et de participer au développement des élevages des pays voisins avec lesquels les échanges sont toujours nombreux. Les applications de la démarche dans ces départements et territoires peuvent servir de relais pour une utilisation plus vaste en particulier vers les pays en voie de développement.

d)-Conduire une réflexion sur l'évolution des systèmes d'information épidémiologique en Europe

En Europe, l'ouverture des frontières risque d'entraîner la mise en place de protocoles d'intervention et de surveillance normalisés entre les partenaires. La France se doit d'y être partie prenante.

e)- Elaborer, sous l'autorité du ministère de l'agriculture et de la forêt, en totale concertation avec les utilisateurs, le schéma directeur de l'information et de la communication en épidémiologie animale

Les légitimes revendications des acteurs de la santé animale et des utilisateurs des données sanitaires doivent être prises en compte par un réseau d'épidémiologie animale performant. Celui-ci doit mettre en œuvre tout le savoir et toutes les technologies de notre époque au service de tous les acteurs des systèmes de production, des filières et finalement des consommateurs. La construction d'un tel réseau implique de bâtir un système d'information épidémiologique cohérent à l'échelon local, régional, national, capable de fédérer utilement toutes les sources pertinentes de données et d'en restituer les résultats : éleveurs, organisations - y compris celles représentatives des employeurs, du personnel et des consommateurs - vétérinaires, laboratoires, abattoirs, services administratifs, organismes de recherche et de documentation, etc. Un tel réseau demande aussi de prévoir les communications entre systèmes de production pour les problèmes de santé qui leur sont communs et les liaisons entre production animale et qualité des denrées et des produits, notamment avec le Centre informatique pour la qualité des aliments.

Enfin le réseau d'épidémiologie animale doit offrir à ses utilisateurs non seulement des banques de données épidémiologiques mais aussi des systèmes-experts d'aide à la décision sanitaire et tous les outils proposés par la science d'aujourd'hui.

Le développement d'un tel projet fédérateur de l'épidémiologie nationale implique une coordination par les plus hautes instances.

Aussi, le Conseil économique et social recommande-t-il vivement que, sous l'autorité de l'Etat et en totale concertation avec les utilisateurs, soit élaboré le schéma directeur de l'information et de la communication en épidémiologie animale, indispensable à la mise en œuvre de toutes les recommandations de cet avis et base essentielle pour la santé et la qualité animales de l'avenir.

E - MIEUX FORMER EN EPIDEMIOLOGIE ANIMALE

a)- Sensibiliser et former à l'épidémiologie dans l'enseignement agricole initial

La sensibilisation et la formation à l'épidémiologie, à l'approche des problèmes de santé au niveau des populations animales doivent commencer dès l'enseignement agricole initial. Les futurs éleveurs, les futurs techniciens des systèmes de production comme des services vétérinaires en seront les acteurs et des acteurs responsables.

b)- Intégrer l'épidémiologie dans la réflexion sur l'enseignement supérieur agricole et vétérinaire

L'enseignement de l'épidémiologie doit toucher le deuxième cycle de formation pour préparer au niveau de la conception et de l'organisation.

c)- Appuyer les initiatives de formation à la recherche et par la recherche du troisième cycle, traitant en tout ou partie d'épidémiologie animale

La création d'un troisième cycle en épidémiologie sera à même de préparer la future génération de chercheurs dans ce domaine ouvert vers les productions animales, au carrefour de l'économie et de l'écologie.

d)- Développer la formation permanente en épidémiologie

Parallèlement à l'enseignement, le Conseil économique et social recommande le renforcement de la formation permanente en épidémiologie adaptée aux besoins de chacun des acteurs de la production et de la santé animale.

III - CONCLUSION

L'épidémiologie au sein des productions animales aborde un monde complexe car il s'agit de comprendre et d'agir au sein du vivant. Si l'idée reste de mieux produire de la vie et de la produire autrement, l'important devient alors de disposer d'une approche cohérente face à ces réseaux de production et d'information. Il faut donc souligner la place particulière d'un schéma directeur de l'information et de la communication en épidémiologie animale pour en assurer la cohérence, pour établir autour la confiance et pour structurer solidement sa démarche. Dans ce contexte, le développement de la recherche fondamentale en épidémiologie devient indispensable. L'échéance prochaine de l'Europe élargie, avec l'ensemble de ses composantes, la force des enjeux et des défis associés, doit nous encourager à rendre réelle la qualité des productions animales tout au long des systèmes unissant l'exploitation à l'extrémité aval des réseaux. C'est l'occasion offerte de positionner notre épidémiologie, notre façon de faire et de penser les productions animales, entre l'éleveur et le consommateur, l'économique et le social, qui comportent en l'espèce une dimension éthique.